



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mars 2022
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation pour l'alimentation
et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Groupe de travail conjoint FAO/CEE sur les
statistiques, l'économie et la gestion forestières

Quarante-troisième session

Genève, 1^{er}-3 juin 2022

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

Orientations concernant les domaines d'activité

Domaine d'activité 2 : Concertation et conseils sur les politiques à mener

Note du secrétariat

Résumé

Conformément à son mandat, le Groupe de travail conjoint de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières (Groupe de travail conjoint) doit fournir des orientations sur le domaine d'activité 2 (Concertation et conseils sur les politiques à mener). On trouvera dans le présent document des informations sur les activités menées dans ce domaine depuis la dernière session du Groupe de travail en mars 2021, ainsi que sur celles qu'il est prévu de mener en 2022, l'objectif étant d'attirer l'attention du Groupe de travail sur toutes les questions pour lesquelles des orientations sont nécessaires.

Une première liste des activités relevant du domaine d'activité 2 qu'il est prévu de mener en 2023 sera publiée dans le document ECE/TIM/EFC/WP.2/2022/Inf.4 et examinée au titre du point 6 de l'ordre du jour.

Le présent document est soumis conformément au document ECE/TIM/2021/2-FO:EFC/2021/2 (annexe II, section III).



I. Conseils en matière de politique forestière

A. Application par le Secrétariat

1. La session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (soixante-dix-neuvième session) et de la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO (quarante et unième session) – Foresta2021 – s'est tenue à Rome (Italie), en ligne, du 22 au 25 novembre 2021. La sixième Semaine européenne des forêts, célébrée parallèlement à la session conjointe, a porté sur l'avenir des forêts.

2. Au cours de la session conjointe, les participants ont examiné et évalué les questions d'ordre général et les questions techniques qui touchent à la foresterie dans la région, en particulier l'évolution de la politique mondiale et régionale relative aux forêts et les conséquences qu'elle entraîne, les progrès accomplis concernant l'Évaluation des ressources forestières mondiales, l'économie forestière et la restauration des paysages forestiers ainsi que la contribution des forêts et des produits forestiers à une bioéconomie circulaire. Ils ont aussi examiné et approuvé le Programme de travail intégré pour 2022-2025 du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts.

1. Gestion durable des forêts : restauration des paysages forestiers

3. Au cours de l'année écoulée, la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois (Section conjointe) a aidé les pays du Caucase et de l'Asie centrale à honorer l'engagement qu'ils avaient annoncé en 2018 à la table ronde ministérielle d'Astana (Kazakhstan), à savoir restaurer 3 millions d'hectares de forêts d'ici à 2030. Pour faire avancer ce processus, elle a défini des principes directeurs pour encadrer l'élaboration de mécanismes nationaux d'intervention aux fins de la mise en œuvre et du suivi d'activités de restauration de paysages forestiers réussies et aux effets durables.

4. Ces principes ont été élaborés en étroite collaboration avec des experts nationaux et avec la contribution de tous les pays de la région du Caucase et de l'Asie centrale. Les États membres et les experts nationaux de la région ont discuté des principes directeurs pour une restauration efficace des forêts à l'occasion de deux rencontres :

a) Une manifestation organisée le 22 novembre 2021 en marge de la Semaine européenne des forêts et consacrée aux réalisations, aux défis et aux aspirations s'agissant de la restauration des paysages forestiers dans le Caucase et en Asie centrale ;

b) Une concertation régionale sur les politiques à mener concernant la restauration des paysages forestiers, qui s'est tenue le 9 février 2022.

5. La mise au point de stratégies pilotes en Ouzbékistan et au Kirghizistan a largement contribué à l'élaboration des principes.

2. Emplois verts dans le secteur forestier

6. En partenariat avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la FAO, la Section conjointe a élaboré en 2021 une étude intitulée « Transformations in the future of work and their implications on occupational safety and health in forestry » (Transformations à venir dans le monde du travail et leurs incidences sur la sécurité et la santé au travail dans le secteur de la foresterie), qui sera publiée en 2022.

7. En partenariat avec l'OIT et la FAO, la Section conjointe participe également à la coordination de la session du Congrès forestier mondial de la FAO qui se tiendra le 3 mai 2022 sur le thème « Construire un avenir vert, sain et résilient avec les forêts ». Cette session sera consacrée aux possibilités offertes et aux difficultés rencontrées par les acteurs du secteur, notamment les organisations d'employeurs et de travailleurs, dans la promotion des emplois verts et du travail décent en tant que pilier de la croissance et de la durabilité du secteur forestier. La Section conjointe a contribué à l'élaboration d'une affiche présentant l'appui aux forêts, aux populations, à la croissance et à la durabilité comme une possibilité d'évolution pour les jeunes ruraux en vue de la session, lors de laquelle elle présentera les

Lignes directrices communes CEE/FAO/Forest Europe pour la promotion des emplois verts dans le secteur forestier.

3. Rôle du secteur forestier dans l'économie circulaire

8. Les informations concernant les travaux de la Section conjointe sur l'économie circulaire seront présentées dans le document ECE/TIM/EFC/WP.2/2022/Inf.2 et examinées au titre du point 4 de l'ordre du jour.

4. Forêts boréales

9. En 2021 et pour la première fois, le biome boréal a été au centre des discussions du Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE. Une manifestation sur le thème « Snapshot on Boreal Forests' Contribution to the Sustainable Development Goals » (Instantané de la contribution des forêts boréales à la réalisation des objectifs de développement durable) s'est tenue en ligne le 15 mars 2021. Elle a permis de mettre en évidence que ces écosystèmes de forêts et de zones humides largement intacts, qui contribuent pourtant pour beaucoup à la stabilisation du climat mondial, au stockage de grandes quantités de carbone terrestre et à la fourniture de moyens de subsistance à des millions de personnes vivant dans des communautés éloignées ou des zones rurales, ne recevaient que peu d'attention.

10. La Section conjointe a en outre publié des documents sur les forêts boréales, notamment une brochure d'information intitulée « Why boreal forests matter – the role of boreal forests in sustainable development » (Pourquoi les forêts boréales sont importantes – le rôle des forêts boréales dans le développement durable) ([https://unece.org/sites/default/files/2021-07/Why Boreal Forests Matter.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2021-07/Why%20Boreal%20Forests%20Matter.pdf)) et une infographie sur les forêts boréales et les changements climatiques ([https://unece.org/sites/default/files/2021-06/Boreal Forests and Climate Change_Infographic_Updated03.pdf](https://unece.org/sites/default/files/2021-06/Boreal%20Forests%20and%20Climate%20Change_Infographic_Updated03.pdf)).

B. Réunions et manifestations (à l'exception des activités de renforcement des capacités)¹

1. Restauration de paysages forestiers

11. La Réunion ministérielle sur la restauration des paysages forestiers et l'initiative ECCA30/le Défi de Bonn pour l'Europe de l'Est et du Sud-Est s'est tenue en ligne le 12 octobre 2021. Présidée par la Représentante permanente de l'Autriche auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, elle a permis aux pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est de contribuer aux efforts déployés à l'échelle mondiale dans le cadre du Défi de Bonn et de l'initiative ECCA30. Elle a rassemblé des ministres et des vice-ministres de 14 pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, qui ont confirmé leur volonté d'accélérer les travaux de recensement des terres déboisées et dégradées et d'intensifier les efforts visant à les restaurer et les boisier. Ces 14 pays se sont engagés à restaurer plus de 4 millions d'hectares de terres d'ici à 2030 et ont adopté la Déclaration ministérielle de l'ECCA 30 (<https://unece.org/sites/default/files/2021-10/Ministerial%20Meeting%20Declaration.pdf>).

12. En outre, les points suivants méritent d'être signalés :

a) Une étude sur la restauration des paysages forestiers en Europe orientale et en Europe du Sud-Est (<https://unece.org/info/Forests/pub/358659>) récemment publiée servira de base scientifique aux préparatifs de la Réunion ministérielle et aux débats tenus à cette occasion ;

b) Une séance d'information a été organisée en mai 2021 à l'intention des interlocuteurs au sein des ministères des États membres et des missions diplomatiques à Genève en vue de la Réunion ministérielle ;

¹ Les activités de renforcement des capacités sont présentées dans le document ECE/TIM/EFC/WP.2/2022/6.

c) En septembre 2021, les États membres ont tenu trois sessions de consultation en ligne. Ces sessions ont contribué à renforcer les capacités, à définir les objectifs de la Réunion ministérielle et à élaborer le texte final de la Déclaration ministérielle.

13. Les résultats de la Réunion ministérielle ont été largement diffusés dans le cadre d'une campagne de communication menée par le secrétariat. Ils ont également été soulignés dans les discours des hauts responsables de la CEE et de la FAO. En outre, un documentaire sur les résultats de la Réunion ministérielle a été produit. En raison de la pandémie de COVID-19, sa sortie a dû être reportée au printemps 2022. On trouvera de plus amples informations sur la Réunion ministérielle à l'adresse <https://unece.org/info/Forests/events/349092>.

2. Forum régional pour le développement durable

14. Dans le cadre de l'édition 2021 du Forum régional pour le développement durable, la Section conjointe a organisé une table ronde d'apprentissage collaboratif sur les forêts boréales le 15 mars 2021, et une autre sur les forêts urbaines au service de villes durables le 7 avril 2021. Les participants à cette seconde table ronde ont souligné le rôle que la foresterie urbaine durable, en tant que solution fondée sur la nature intégrée et économique, pouvait jouer dans le développement de villes plus vertes, plus saines et plus résilientes ainsi que dans la réalisation de nombreux objectifs de développement durable.

3. Dialogue national sur les politiques forestières

15. En collaboration avec le Ministère azerbaïdjanais de l'écologie et des ressources naturelles, la Section conjointe a organisé un atelier dans le cadre du Dialogue national sur les politiques forestières qui s'est tenu à Bakou le 3 décembre 2021. Les participants à l'atelier ont examiné et évalué la structure actuelle du service forestier de l'Azerbaïdjan et discuté de la possibilité de le réorganiser pour favoriser la restauration des terres forestières dégradées et de s'attaquer à d'autres défis en mettant en œuvre une approche de restauration du paysage forestier.

16. En 2022, la Section conjointe envisage de poursuivre le Dialogue sur la politique forestière nationale en Azerbaïdjan et d'entreprendre un Dialogue sur la politique forestière nationale en Ouzbékistan.

4. Forum des Nations Unies sur les forêts

17. La Section conjointe a participé au groupe de discussion sur les priorités thématiques pour 2021-2022 à l'appui de la mise en œuvre du Plan stratégique pour les forêts et du renforcement de la coopération avec les partenaires aux fins de la définition des priorités thématiques à la seizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) (27 avril 2021).

18. L'étude consacrée aux répercussions de la COVID-19 sur le secteur forestier en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale ainsi que les déclarations sur le marché national communiquées par les États membres au secrétariat en vue de Foresta2021 ont contribué pour beaucoup à l'élaboration de l'étude régionale du FNUF intitulée « Initial Assessment of the Impact of COVID-19 on Sustainable Forest Management Eastern European States » (Évaluation initiale des répercussions de la COVID-19 sur la gestion durable des forêts dans les États d'Europe orientale).

19. La Section conjointe a participé à la réunion du Groupe d'experts consacrée à l'évaluation des répercussions de la COVID-19 sur les forêts et le secteur forestier, qui s'est tenue (en ligne) du 2 au 4 février 2022.

5. Forêts boréales

20. La Section conjointe a organisé une manifestation parallèle en ligne sur les aspects scientifiques des incendies de forêt dans le biome boréal et les politiques à mettre en place pour y faire face, en collaboration avec l'Équipe de spécialistes des forêts boréales et des scientifiques de l'Association internationale de recherche sur la forêt boréale (19 août 2021).

C. Équipe de spécialistes des forêts boréales

21. L'équipe de spécialistes des forêts boréales a tenu deux réunions en ligne, le 23 juin 2021 et le 13 octobre 2021. Au cours de ces réunions, ses membres ont discuté de deux rapports présentés par des scientifiques de la Fédération de Russie portant sur la définition des forêts boréales ainsi que les forêts boréales et les changements climatiques. Ces rapports serviront de base à l'élaboration, en 2022, de documents de sensibilisation visant à orienter l'élaboration des politiques.

D. Point clé sur les conseils en matière de politique forestière pour orientation et discussion

22. Le Groupe de travail est invité à fournir des orientations au secrétariat sur la manière dont il pourrait appuyer la réalisation du Programme 2030 au niveau national et faciliter l'exécution du programme de travail intégré pour 2022-2025 et la mise en œuvre du Plan stratégique du FNUF.

II. Perspectives du secteur forestier

A. Mise en œuvre par la Section conjointe

23. Le secrétariat a achevé l'Étude sur les perspectives du secteur forestier 2020-2040, dont l'élaboration a été lancée lors d'une table ronde sur l'avenir des forêts qui s'est tenue le 22 novembre 2021, premier jour de Foresta2021. Le principal rapport issu de l'Étude contient un résumé détaillé des travaux menés par les experts de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier. L'étude est disponible à l'adresse <https://unece.org/info/Forests/pub/362308>. En 2022, elle sera complétée par une série d'études techniques contenant des informations scientifiques détaillées, notamment un rapport sur les méthodes employées pour la modélisation des produits forestiers, un autre sur les incidences que les changements climatiques pourraient avoir sur les forêts et les marchés des produits forestiers, et un troisième sur les effets que les changements structurels pourraient avoir sur le secteur forestier.

24. L'Étude sur les perspectives fournit des informations permettant aux pays de la région de la CEE d'étayer leur prise de décisions. On y trouve une analyse, fondée sur des scénarios lorsque cela est possible, des conséquences que certains choix politiques ou changements structurels pourraient avoir à moyen et à long terme. Cette étude est la première à couvrir l'ensemble de la région et fournit des résultats pour les principales sous-régions de la CEE que sont l'Europe, l'Amérique du Nord et la Fédération de Russie.

25. L'Étude répond aux six questions prioritaires qui ont été définies dans le cadre d'un processus transparent et participatif : i) Comment l'évolution de la demande influe-t-elle sur le marché des produits forestiers de la CEE ? ii) Comment l'évolution de l'offre influe-t-elle sur le marché des produits forestiers de la CEE ? iii) Comment des restrictions commerciales importantes se reflèteraient-elles sur les marchés des produits forestiers de la région de la CEE ? iv) Comment les forêts de la CEE seront-elles affectées par les changements climatiques ? v) Comment les forêts et le secteur forestier de la région de la CEE pourraient-ils contribuer à l'atténuation des changements climatiques ? vi) Comment les forêts de la CEE pourraient-elles s'adapter aux changements climatiques ?

B. Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier

26. L'Équipe de spécialistes ne s'est pas réunie au cours de la période considérée. Son rapport annuel sera disponible sur le site Web consacré à la réunion du Groupe de travail conjoint.

27. Le Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO ont décidé de suspendre le mandat de l'Équipe de spécialistes des perspectives du secteur forestier pendant la durée de l'exécution du Programme de travail intégré 2022-2025, l'Étude sur les perspectives du secteur forestier 2021 étant achevée (ECE/TIM/2021/2-FO:EFC/2021/2). La diffusion des résultats de l'étude et les activités connexes de renforcement des capacités seront poursuivies par la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois.

C. Points clés des perspectives du secteur forestier pour orientation et discussion

28. Le Groupe de travail est invité à :

- a) Formuler des observations sur l'Étude sur les perspectives du secteur forestier 2020-2040 ;
 - b) Informer le secrétariat de la manière dont l'Étude sur les perspectives du secteur forestier sera utilisée au niveau national, ainsi que de toute activité actuellement menée au niveau national par les États membres ;
 - c) Envisager d'aider le secrétariat à diffuser les résultats de l'étude.
-